



Réunion du 27/11/2025 18h Délégués de quartier

Présents :

- Commune de Pont-Saint-Esprit : Valère SEGAL - Maire, Claude CONAN – 1^{er} adjoint, Vérah RANDRIANASOLONANDRASANA – adjointe aux Affaires sociales, aux Solidarités et à la Politique de la ville ; Jérôme CARMINATI – adjoint aux Travaux, à la Propreté ville, aux Bâtiments, à la Voirie et à l'Agriculture, Michel FEGER – conseiller municipal délégué à la Propreté urbaine et aux Travaux en régie, Julien BOUYOUC – responsable Sécurité du Territoire, Jonathan POUDEVIGNE, référent Actions Citoyennes, Séverine REYNES, assistante du Pôle Solidarité et Jeunesse.
- Délégués de quartier/référents panneaux : Jean-Pierre BRETON, Jean-Jacques COLIN, Véronique CONTI, Alain FAGES, Jean-Pierre FREYSSINET, Nicole GRENET, Claude GUILLEM, Daniel IBANEZ, Erick MATHEVET, Françoise PEYRE, Joël RICHARD, Ladislav SATRA, Viviane SCHRIVE, Christine SUSEC, Nathalie TORREZ, Jacques VERDIER.

Excusés : Mireilla RAVELOSON, conseillère municipale déléguée à la concertation citoyenne, Eloïse AUBOIRON – directrice générale des services, Guillaume RAMIERE – directeur des Services Techniques, Eve Dorier - responsable pôle solidarité et jeunesse, Melvin ASTIER, Jean-Louis CHEVALIER, Maryvonne DEREPPER, Charlotte GILBERT, Elisabeth GUILBERT, Véronique MAMINE.

Absents : Thierry BARRE, Christophe BOUDOT, Jean-Claude CARMINATI, Stéphane LORIC, Antoinette MASSELIN, Daniel MASSENAVETTE, Natacha OLLIER, Nicolas VIALLET.

Madame Vérah RANDRIANASOLONANDRASANA remercie les personnes présentes et introduit Monsieur Jonathan POUDEVIGNE qui remplace Monsieur Brice ROZIER au poste de référent des actions citoyennes. L'ordre du jour est ensuite déroulé.

1- Rappel du découpage des secteurs

Depuis la dernière séance plénière, la ville se découpe en 6 secteurs :

- Secteur 1 : Centre Historique
- Secteur 2 : Capucines/Tuillères
- Secteur 3 : Cazerne / Montplaisir
- Secteur 4 : Barandonne
- Secteur 5 : Saint Pancrace
- Secteur 6 : Sud

2- Signature de la charte des délégués

Madame RANDRIANASOLONANDRASANA précise que la charte des délégués de quartier a été approuvée par le Conseil municipal du 2 octobre 2025. Les délégués de quartier pourront donc la signer en fin de séance.

3- Communication

Madame RANDRIANASOLONANDRASANA insiste sur le fait que les délégués doivent faire redescendre aux habitants de leur quartier les informations données par la Mairie mais également faire remonter les doléances et remarques éventuelles des spiripontains.

Madame TORREZ informe de ses difficultés à obtenir régulièrement les informations à afficher dans les panneaux d'affichage. Elle propose de venir directement chercher les affiches en Mairie. Cette solution n'est pas retenue car tous les délégués n'ont pas la possibilité de se déplacer en Mairie.

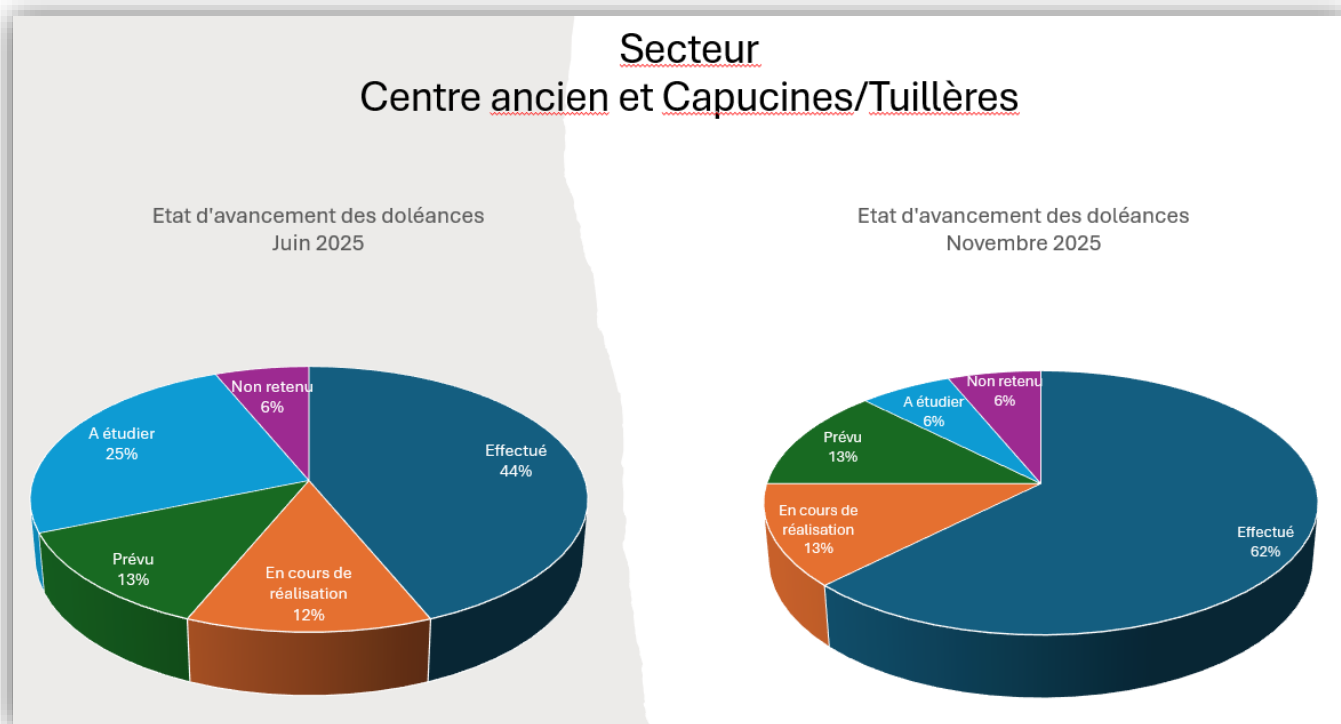
Sur proposition des délégués de quartiers, les élus actent la transmission des affiches et des informations, qui seront acheminées par voie postale au domicile des délégués une semaine avant l'événement.

Madame REYNES précise que les informations pour les événements de décembre ont été envoyées par le service communication la veille.

Monsieur POUDEVIGNE informe les délégués qu'il met en place une réunion le 16 décembre à 14h, salle Provence, afin d'évoquer avec eux la possibilité de création de comités de quartier. Cela permettrait de faciliter les échanges mais également de pouvoir bénéficier de prêt de salles pour des réunions ou de prêt de matériel pour des fêtes de quartier, ce qui n'est actuellement pas possible si on n'est pas une association.

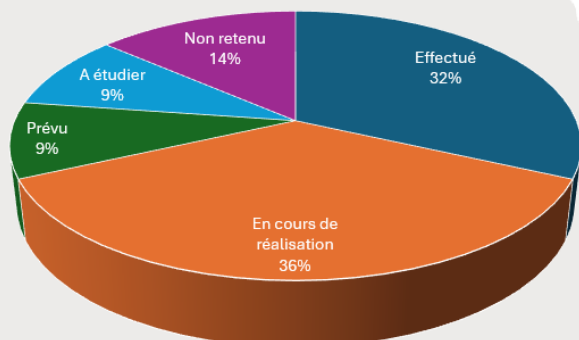
4- Points sur les travaux

Le tableau des doléances des habitants (annexe 1) est distribué à chacun des délégués afin qu'ils prennent connaissance de l'avancée des travaux à la suite de la visite des élus dans les quartiers au printemps dernier.

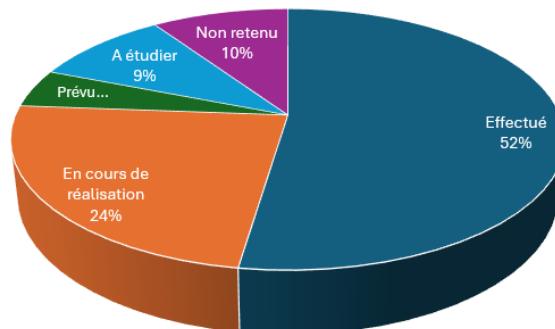


Secteur Cazerne / Montplaisir

Etat d'avancement des doléances
Juin 2025

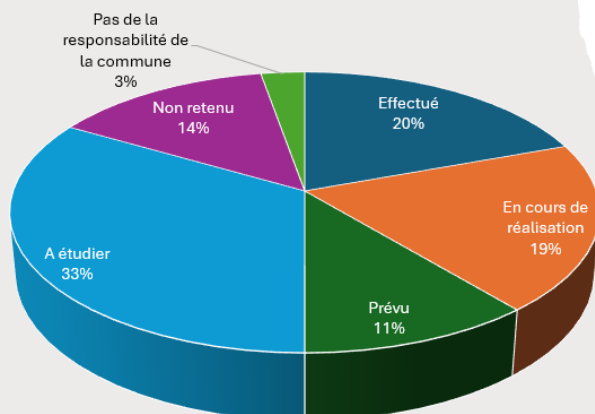


Etat d'avancement des doléances
Novembre 2025

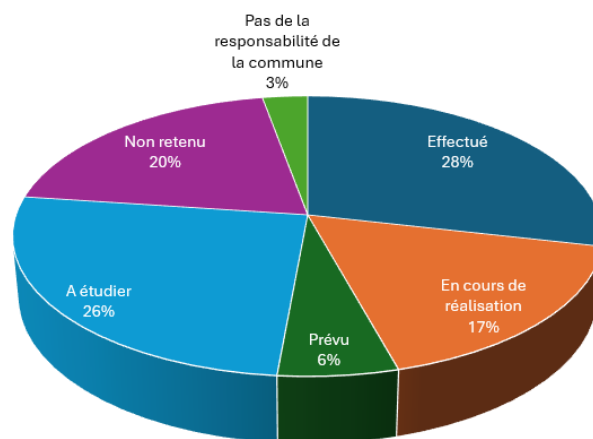


Secteur Nord Barandonne / Saint Pancrace

Etat d'avancement des doléances
Juin 2025

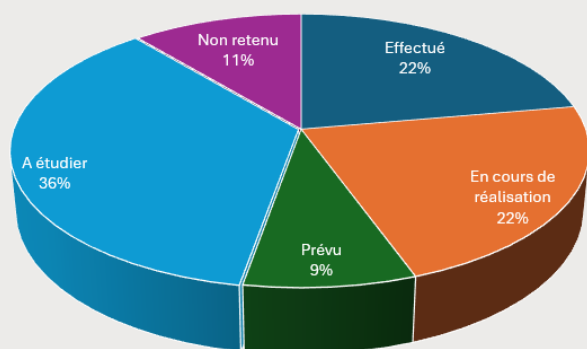


Etat d'avancement des doléances
Novembre 2025

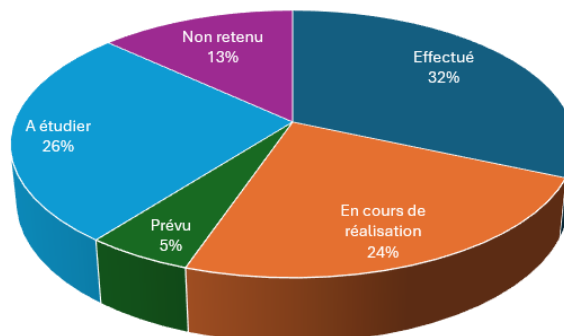


Secteur Sud

Etat d'avancement des doléances
Juin 2025



Etat d'avancement des doléances
Novembre 2025



5- Présentation du dispositif « Villes Amies des Aînés »

Madame RANDRIANASOLONANDRASANA rappelle que 30% de la population spiripontaine a plus de 60 ans et que la commune souhaitait s'engager pour favoriser le bien vieillir à Pont-Saint-Esprit et améliorer la qualité de vie des seniors spiripontains.

Ainsi, la municipalité de Pont-Saint-Esprit a officiellement adhéré au Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés lors du conseil municipal du 2 juillet 2025.

Pour construire ce projet, les Spiripontains de plus de 60 ans ont été invités à participer à trois ateliers participatifs. Ces rencontres ont permis d'échanger collectivement au sujet des besoins, des attentes et des idées des seniors sur huit thèmes du référentiel Villes Amies des Aînés construit par l'Organisation Mondiale de la Santé : l'habitat, les transports et la mobilité, les espaces extérieurs et les bâtiments publics, l'autonomie, l'accès aux services et aux soins, le lien social et la solidarité, la culture et les loisirs, l'information et la communication, la participation citoyenne et l'emploi.

Un questionnaire est également disponible jusqu'au 31 décembre 2025 sur le site internet de la mairie ou en version papier à CiteZen.

Parmi les besoins évoqués, apparaissent par exemple la création d'un conseil des sages et un espace identifié pour les seniors.

À l'issue de cette démarche, une feuille de route sera élaborée, comprenant des fiches actions concrètes.

Ces actions seront ensuite priorisées de manière participative lors de la réunion de présentation des résultats du diagnostic le **4 février 2026 à 17h, à la salle des fêtes**.

Le but du projet est de construire une gouvernance en faveur des aînés. Afin de garantir la pérennité de la démarche, à l'issue du projet, la ville sera évaluée par un organisme de certification sur 107 critères et se verra décerner le label « Ami des Aînés » selon son niveau de progression.

Les élus présents informent également de la mise en place d'actions à destination des seniors dans les mois à venir :

- Ateliers numériques seniors
- Ateliers de prévention du risque routier

6- Points divers

Points remontés par les délégués de quartiers	Réponses apportées
Problèmes de stationnement Rue Célestin Freinet. Peut-on mettre des panneaux interdiction de stationner en face des garages ?	C'est une rue privée qui appartient à la copropriété Les Elysées mais la police municipale peut intervenir car la rue est ouverte à la circulation. Ne pas hésiter à prévenir la police municipale en cas de difficultés. Renforcement des patrouilles.
Réorganisation des stationnements Rue Guillaume Apollinaire	M. BOUYOUCHE a pris les coordonnées de la personne et la recontactera.
Trottoirs non nettoyés dans le secteur de la piscine (branches, aiguilles de pin, feuilles...) + désherbage non fait.	Les pins se situent dans des propriétés privées. La loi impose aux propriétaires de nettoyer devant chez eux. La municipalité va investir en 2026 dans du matériel pour ramasser les feuilles. Le désherbant est interdit par la loi. Il faudrait augmenter de façon significative le nombre d'agents municipaux pour le faire manuellement.
Les délégués de quartier tiennent à féliciter les agents de la propreté ville qui effectuent un travail remarquable pour maintenir la ville propre. Madame SCHRIVE propose de publier un article sur l'Echo de Pont pour les mettre à l'honneur.	Les élus retiennent l'idée.
Problème d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.	Des travaux ont été faits depuis 1.5 an pour améliorer l'accessibilité mais il reste encore à faire. Par exemple, un ascenseur sera prochainement installé en mairie pour faciliter l'accès à la salle des mariages.
Les corneilles sont toujours présentes Place Pitot, Rampe du Pont et à la Citadelle malgré l'intervention d'un fauconnier. La seule solution serait l'élagage des platanes.	L'acquisition d'une nacelle et le recrutement d'agents pour l'élagage sont en cours.
Une demande de bancs Place Gabriel Peyre (Verrerie) a été faite par les habitants lors des visites de quartier. Les délégués alertent sur le fait qu'ils ont été enlevés il y a quelques années car problème de personnes qui s'installaient très tard et perturbaient le voisinage. Les délégués souhaiteraient même que les lampadaires soient enlevés pour éviter les squatteurs.	Il n'est pas à l'ordre du jour de réinstaller les bancs. Les lampadaires ne seront pas désinstallés mais on peut réfléchir à mettre un éclairage avec minuteur.
Demande de caméra sous le Pont des Anes pour éviter la circulation à contre sens Rue Bruguier Roure.	Des patrouilles de la police municipale seront régulièrement faites et verbaliseront les contrevenants si nécessaires.
Absence du panneau « Rue Bruguier Roure » en face de la place Pitot. Le mât y est mais pas le panneau.	Le panneau sera commandé et remis en place.
Enlever les arbres qui poussent sur le Pont des Anes, Rue du Nord et sur la rue parallèle à la rue du Nord.	Une demande d'intervention sera faite.
Rue Bruguier Roure : enlever les herbes/plantes qui poussent sur l'édifice et rejoindre.	Une demande d'intervention sera faite.
Secteur Montplaisir (face à la voie ferrée) : des barrières sont restées après la fin des travaux ce qui obligent les piétons à se décaler sur la route.	Une demande sera faite à la SNCF pour les enlever.

Points remontés par les délégués de quartiers	Réponses apportées
Chemin du Mistral : bicouche faite sur la partie en terre mais il reste des trous dans la partie goudronnée.	Une demande d'intervention sera faite.
Pas de trottoirs pour aller vers la gendarmerie. Les lycéens qui descendent du bus scolaire marchent sur la route.	Une réflexion est en cours. C'est une compétence du Conseil départemental qui a été contacté à ce sujet.
La rue de Pierrelatte qui mène au centre médico-social n'a jamais été refaite et il y a des trous dans la chaussée. Est-ce qu'un goudronnage est prévu ?	Un logiciel de voirie qui scanne la route a été acquis par la municipalité. Il sert à prioriser les travaux de voirie à effectuer sur 10 à 12 ans. Les travaux seront engagés en fonction des priorités.
Des problèmes récurrents sont constatés à la suite de la nouvelle numérotation des rues : dans le même quartier il y a Rue de Pierrelatte et Allée de Pierrelatte. Les numéros 54 et 58 sont en double et posent des problèmes au niveau de la Poste (courrier distribué à la mauvaise adresse) et de sécurité (pompiers qui se présentent à la mauvaise adresse).	A étudier
Rue d'Austerlitz : Elagage des acacias et présence d'un nid de frelons	Une campagne d'élagage va bientôt débuter. Après examen, le nid de frelons est mort.
Difficulté pour réserver un terrain de tennis en appelant le numéro inscrit sur le livret des associations.	Le bureau de la vie associative et sportive met à jour les coordonnées avant édition. Un lien sera fait avec le président de l'association.
Y-a-t-il obligation de laisser les sacs jaunes au sol car régulièrement il y a des problèmes de sacs éventrés par des animaux.	On peut les accrocher en hauteur.
Manque d'activités pour les enfants. Pas de skate-park, les parents sont obligés d'aller à St Paulet de Caisson ou à St Just d'Ardèche. Ne pourrait-il pas y avoir un projet commun avec les villes voisines pour proposer des activités, comme l'ont fait les communes de St Just, St Marcel et St Martin d'Ardèche ?	Projet de pumptrack et de paddle sur la commune. La municipalité y est très favorable.

En fin de séance, les délégués de quartier présents signent la charte des délégués qui définit leurs missions et leurs engagements.

La séance est levée à 19h45.